



ISSN: 0975-833X

Available online at <http://www.journalcra.com>

INTERNATIONAL JOURNAL  
OF CURRENT RESEARCH

International Journal of Current Research  
Vol. 15, Issue, 01, pp.23235-23241, January, 2023  
DOI: <https://doi.org/10.24941/ijcr.44568.01.2023>

## RESEARCH ARTICLE

### SOCIOHISTOIRE D'UNE RÉVOLUTION CONTESTÉE : L'ÉNONCIATION DU POUVOIR ET LES STRATÉGIES DE LA RÉSISTANCE DANS L'ÉTAT-COMMANDO DU BÉNIN DE 1985 À 1989

\*Patrick HINNOU

Université d'Abomey-Calavi, Département de Sociologie-Anthropologie

#### ARTICLE INFO

##### Article History:

Received 16<sup>th</sup> October, 2022  
Received in revised form  
19<sup>th</sup> November, 2022  
Accepted 15<sup>th</sup> December, 2022  
Published online 20<sup>th</sup> January, 2023

##### Key words:

Sociohistoire, État-commando, pouvoir, stratégies de résistance, insubordinations sociales.

\*Corresponding Author:  
Patrick HINNOU

#### ABSTRACT

Le régime révolutionnaire amorcé depuis le 26 octobre 1972 des suites d'un coup d'État a fait parler de lui, entre autres, en termes de quelques réformes mais surtout de mal gouvernance et de confiscation des libertés publiques. Les crises sociale, économique et politique qui s'en sont suivies ont amené les masses populaires ignorées, marginalisées, opprimées à prendre conscience de leur statut de dominés qui ne leur paraissait fatal. Dès lors, comment ces acteurs dominés se sont-ils organisés et à travers quelles stratégies pour braver les pratiques dictatoriales de « l'État-commando » pendant la période révolutionnaire ? La présente recherche répond à cette question centrale qui analyse leur résistance, assimilable à des « insubordinations sociales », comme le produit d'un long processus fait d'actions et d'événements majeurs sonnant le glas du régime et ouvrant la voie à de la transition démocratique dès 1990. De nature qualitative, elle est alimentée par un recueil de témoignages dans les principales régions du Bénin connues pour être le bastion de la lutte contre la révolution du fait de leur posture oppositionnelle au pouvoir. Ce corpus, qui s'étend à des données obtenues de l'exploitation des documents d'archives et autres coupures de presse, est moulé dans un paradigme analytique qui associe la *Grounded Theory* et la sociohistoire, ouvertes à la théorie des relations dominants-dominés avec les stratégies de la résistance à la domination. Ainsi, les résultats auxquels aboutit cette sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux antirévolutionnaires, débouchent sur l'innovation dans la contestation de la révolution et la synergie d'action retrouvée entre élèves et étudiants pendant les soulèvements populaires de 1985, sur la généralisation et la radicalisation de la résistance contre l'État-commando en 1989, sur la multisectorialité des niveaux d'implication d'acteurs clés réunis au sein de la Convention du peuple sous l'impulsion du Parti Communiste du Dahomey (PCD), et sur l'ingéniosité syndicale avec la trouvaille des « Bureaux de liaison ».

Copyright©2023, Patrick HINNOU. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Patrick HINNOU. 2023. "Sociohistoire d'une révolution contestée: l'énonciation du pouvoir et les stratégies de la résistance dans l'État-commando du Bénin de 1985 à 1989". *International Journal of Current Research*, 15, (01), 23235-23241

## INTRODUCTION

La transition démocratique amorcée à partir de 1990 n'est pas née de rien. C'est le produit d'un long processus fait d'actions et d'événements majeurs. En effet, de nombreuses crises sociale, économique et politique ont amené les masses populaires, organisées autour du leadership d'acteurs sociaux principaux, à précipiter la fin du régime autocratique qui a cours depuis le 26 octobre 1972. Les « insubordinations sociales » contre « l'État-commando » (G. Elwert, 1990 ; 2004), c'est-à-dire un État fort reposant sur l'arbitraire et la confiscation des libertés publiques, sont relatives à la mobilisation des couches sociales et autres catégories socio-professionnelles. Leurs moyens d'action sont basés sur des mouvements de contestation ou des soulèvements populaires aux fins de souligner leur désapprobation face au caractère intenable de la situation politique, économique et sociale du moment. Devant l'autoritarisme accentué par les injustices sociales et la crise économique et financière, qui font le lit à une paupérisation croissante, l'organisation des mouvements sociaux et la prise d'assaut des rues en signe de mécontentement semblaient être le socle de la revendication démocratique.

Les « modes populaires d'action politique » débouchant, dans le contexte béninois, sur des soulèvements populaires ont conduit à la chute du régime autocratique et peuvent être interprétés comme une véritable opposition politique. Cet état de choses contrarie éloquentement la thèse soutenue par B. Jewsiewcki et H. Moniot (1988, chap. V) en soulignant que ces mouvements « visent surtout à imposer au pouvoir la reconnaissance de leur existence mais ne constituent pas une opposition politique ou un anti-pouvoir ». Dès lors, comment ces acteurs dominés se sont-ils organisés et à travers quelles stratégies pour braver les pratiques dictatoriales de « l'État-commando » pendant la période révolutionnaire ? Cette recherche apporte une réponse à cette question centrale. Dans ce papier, il s'agit de faire une sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux, basée prioritairement sur les entretiens d'une part et sur les réflexions de Ph. Noudjènoumè (1999), de R. Banégas (2003) et de P. Hinnou (2014) d'autre part. Après avoir accordé une attention particulière au déroulement de la contestation populaire, il sera mis en relief le profil des acteurs directs et indirects des mouvements de contestation du système révolutionnaire, sans oublier les stratégies de résistance à l'« État-commando » et, par ricochet, de revendication démocratique.

De même, il sera procédé à l'élucidation des méthodes utilisées, ainsi que des structures formelles et informelles qui ont servi de matrice opérationnelle à ces acteurs engagés dans une lutte contre « l'autoritarisme et l'hypercentralisation de l'Etat » (Th. Michalon, 1991). En présentant l'organisation de la conférence des forces vives de la nation de février 1990 et la transition démocratique comme le couronnement de « l'art de la résistance » (J. C. Scott, 1990), cette communication essaiera d'analyser comment le pouvoir exécutif béninois tente de faire observer, plus de trois décennies après, un retour nostalgique à certaines pratiques révolutionnaires au point d'oblitérer ou de « délégitimer » (D. Bigo, 1993, p. 155-163) le sens de la lutte des antirévolutionnaires d'alors ou des précurseurs de la démocratie.

**Considérations méthodologiques et théoriques:** Cette section met en lumière les considérations méthodologiques et théoriques mobilisées dans le cadre de cette recherche empirique sur les moments forts de la période révolutionnaire au Bénin.

**La démarche méthodologique:** Partie intégrante de la sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux, la problématique des insubordinations sociales ou de la résistance au pouvoir rend compte de l'objet de la recherche. Celui-ci permet d'analyser les stratégies souterraines et manifestes développées par des acteurs marginalisés contre les abus du pouvoir oppresseur du régime révolutionnaire. La démarche se base d'abord sur des observations indirectes faites par l'auteur en qualité de chercheur revisitant l'histoire d'une part, et confrontant le souvenir des faits vécus aux récits émanant de témoignages d'acteurs directs d'autre part. Elle s'étend ensuite à des entretiens avec des acteurs clés puis à l'exploitation d'ouvrages scientifiques, de documents d'archives et de coupures de presse. La pertinence et la fonctionnalité de cette démarche méthodologique s'apprécie à l'aune des outils que celle-ci mobilise pour analyser les contours des stratégies de contestation ayant provoqué le déclin du régime révolutionnaire et « le basculement idéologique » (R. Banégas, 2003) qui s'en est suivi. L'enquête a lieu principalement dans les centres urbains, plus enclins à la contestation, comme Porto-Novo, Cotonou et environs, Lokossa et Dogbo, Abomey. Les deux dernières régions sont considérées comme le bastion du parti communiste que le régime a très tôt forcé à la clandestinité mais qui n'a jamais perdu sa capacité de mobilisation et de nuisance axée sur la distribution des tracts. À l'instar des sites de recherche, les principaux acteurs concernés par l'enquête sont ciblés de manière raisonnée pour la plupart. Seuls quelques-uns parmi eux sont approchés par la technique de la boule de neige, du fait qu'ils n'ont pu être identifiés *a priori* mais le sont devenus par le biais de certains enquêtés qui, soit les ont doigtés soit ont permis de les atteindre d'une manière ou d'une autre.

**Le Modèle théorique d'analyse:** La présente recherche adopte la *Grounded Theory* (A. L. Strauss et J. Corbin, 1990) comme le cadre général d'analyse afin de faciliter la comparaison entre « les produits de l'analyse et les données empiriques » surtout que c'est du terrain qu'émergera l'arrimage entre la théorie et les catégories d'analyse. La *Grounded Theory* fait des multiples perspectives des et de leurs interactions, une donnée essentielle de la construction sociale de la réalité. Cela aide à comprendre la négociation, qui plus est la conflictualité entre acteurs du pouvoir révolutionnaire et les acteurs dominés qui imaginent des stratégies souterraines ou manifestes de lutte pour tenter de s'échapper à leur condition d'existence. Ouverte à la théorie des relations dominants-dominés articulant les arts de la résistance à la domination (J. C. Scott, 1990), cette mise en perspective théorique d'analyse est complétée par la double approche historique et sociologique. L'enjeu est d'analyser « la genèse » des mouvements de contestation du régime révolutionnaire (posture historique) et la trajectoire de leurs acteurs. Cette genèse est de ce fait éclairée par un regard sociologique qui élargit ses horizons. « Le socio-historien veut mettre en lumière l'historicité du monde dans lequel nous vivons, pour mieux comprendre comment le passé pèse sur le présent » (G. Noiriel, 2006, p. 3). Il se laisse observer ainsi l'intérêt pour le lien social dans cette relation à distance (une manière de surmonter les barrières entre les disciplines). L'approche socio-historique appliquée à l'objet politique peut incarner la pensée de F.

Buton et N. Mariot (2009, p. 10): « On dirait volontiers que son penchant la porte à la fois vers la restitution la plus fine possible des logiques de construction des institutions, au sens anthropologique du terme, et vers l'investigation la plus approfondie possible du rapport des individus (acteurs, agents...) à ces mêmes institutions ».

**Présentation des résultats:** La présentation des principaux résultats de cette recherche prend en compte les stratégies innovantes de l'action collective et les mouvements sociaux de 1985 et surtout de 1989, la synergie d'action retrouvée entre élèves et étudiants, la généralisation et la radicalisation de la résistance contre « l'État-commando », le caractère multisectoriel des acteurs et, enfin, l'étude de cas basée sur l'ingéniosité syndicale orientée vers les « Bureaux de liaison ».

**La révolution contestée par des soulèvements populaires de 1985:** La première mise en ébullition sociale a été lancée le 29 avril dans la cour des collèges et de l'Université Nationale du Bénin (UNB)<sup>1</sup>. Avant d'être rejointe par les forces paysannes et les syndicats des agents de l'Etat, la fronde des élèves et étudiants a été le symbole de la contestation d'un régime connu pour le musellement des libertés publiques. L'innovation ou la particularité des manifestations est la synergie d'action retrouvée entre élèves et étudiants depuis qu'une initiative pareille a été violemment étouffée en 1974<sup>2</sup>. Cette synergie des actions entre les couches scolaire et étudiante rentra dans sa phase active environ une semaine après la grève déclenchée le 29 avril. Nous étions le 6 mai 1985. Le mouvement se généralisa à Porto-Novo et un peu partout. À Cotonou, étudiants et élèves (d'abord les élèves de Notre Dame et de Gbégamey) occupèrent les rues, bravèrent les forces de sécurité et procédèrent à des actes de vandalisme. Les uns brûlèrent des pneus, les autres cabossèrent des voitures, pendant que d'autres pillèrent des boutiques, des hangars destinés au petit commerce. Dans la foulée, Parfait Atchaka fut abattu par un élément des forces de sécurité. Le gouvernement décréta la fermeture des écoles et des campus universitaires sur toute l'étendue du territoire et lança la traque des meneurs de grève qu'il qualifia de « groupuscules d'étudiants anarcho-gauchistes [...] irresponsables et foncièrement réactionnaires [qui seraient déjà en fuite] »<sup>3</sup>. Tous membres de l'ex-bureau exécutif de la Coopérative universitaire dissoute le 27 avril 1985, ces meneurs avaient fait parler d'eux une fois déjà en 1979, même si ce fut avec moins d'éclat. Ils ont pour noms Alassane Issifou, Osséni Agbétou, Aboubacar Baparapé, Denis Sindété et Thérèse Waounwa. Le contenu des revendications des étudiants et élèves était une vive réponse à la précarité de leurs conditions de vie et d'études ainsi qu'aux menaces qui pesaient sur les libertés publiques.

La synergie des soulèvements scolaires et étudiants, qui fut une grande première, n'a pu aller à son terme. La manifestation a été certes vite étouffée, mais elle avait valeur de symbole car, le régime a trouvé à travers son envergure le premier élément crucial de la contestation de sa légitimité. Le 6 mai restera dans la mémoire collective comme une date de référence historique dans la mobilisation populaire. Les forces paysannes ont aussi fait parler d'elles déjà dans le mois de février 1988, même si leur mouvement n'avait pas eu grand écho. Les exactions commises à Avrankou sur Raphaël Kéké, trafiquant de produits pétroliers prohibés, froidement abattu par les agents des Forces armées populaires (FAP), ont été à la base des manifestations du 6 février. La gendarmerie, des hangars de fortune des commerçants ont été incendiés et des routes barricadées. À Tannou-Gola, district de Tovoklin dans la province (actuel département) du Mono, ce fut le tour des paysans de manifester le 14 février contre le maire dont ils réclamaient la démission. Le soulèvement s'est soldé par des cas de décès et de blessure aussi bien dans le rang des civils que dans celui des gendarmes. Le 23

<sup>1</sup> L'université nationale du Bénin devenue, depuis l'année 2000, Université d'Abomey-Calavi (UAC).

<sup>2</sup> L'Union Générale des Élèves et Étudiants Dahoméens (UGEED) et le Front d'Action Commune des Élèves et Étudiants du Nord-Dahomey (FACEEN), ont été dissous. À cette occasion, 180 organisations étudiantes furent également dissoutes.

<sup>3</sup> *Ehuzu* n° 2432 du 9 mai 1985, p. 1.

novembre, dans le village Ouèdème-Péda à Comè (Mono), les paysans ont marqué leur refus de payer la taxe civique ou impôt de capitation<sup>4</sup> et ont exigé la fin des tracasseries policières et la libre circulation des personnes et des biens. Les mouvements sporadiques de ce genre se multipliaient un peu partout, y compris dans les provinces de l'Atacora, de l'Atlantique. Bien qu'ayant soif du changement, les forces paysannes n'étaient pas très aguerries sur les plans tactique et organisationnel comme pourraient l'être les intellectuels. Il aura fallu attendre alors l'année 1989 pour que des mouvements musclés embrasent tout le pays et poussent le régime PRPB<sup>5</sup> jusque dans son dernier retranchement.

**Une résistance généralisée et radicalisée contre l'État-commando en 1989:** Un peu comme si l'appel de pied des paysans aux *akowé* (intellectuels) était entendu, les intellectuels du secteur public, soutenus par les élèves et étudiants, ont durci le ton. Ils ont pris leur destin en main en occupant les devant de la scène, en manifestant dans les rues aux premières heures de la nouvelle année de 1989. Cette année-là, les choses se passaient comme si toutes les catégories sociales, déjà irritées par la crise économique et sociopolitique, étaient au bord de l'explosion et n'attendaient qu'un déclic pour se convaincre de ce que chacune d'elles était prête à consentir le sacrifice nécessaire en vue d'en finir définitivement avec le régime en place. Et telle une traînée de poudre, la nouvelle de l'assurance mutuelle s'était virtuellement propagée dans tout le pays. La généralisation et la radicalisation des « mobilisations multisectorielles » (M. Dobry, 1986) devinrent un rouleau compresseur qui commençait, lentement mais sûrement cette fois-ci, à s'abattre sur le régime militaro-marxiste. Nous étions le 9 janvier 1989. Ce jour-là, les enseignants du primaire et du secondaire des deux capitales économique (Cotonou) et politique (Porto-Novo) ont observé un mouvement de grève. Cette grève fut une réaction contre les dispositions contraignantes de réduction de la masse salariale, des dépenses publiques et du gel de recrutement dans la fonction publique. Ces dispositions furent prises le 31 décembre 1988 par le général Kérékou à l'occasion de son message de présentation de vœux au peuple béninois. La grève s'étendit au milieu universitaire le 10 janvier. Le débrayage d'une semaine ne paraissait pas suffisant aux étudiants pour s'assurer le paiement des arriérés de bourses et faire annuler le gel des secours scolaires. Ils décidèrent alors de braver l'autorité et sa force de dissuasion en déclenchant, le 17 janvier, une grève illimitée et en occupant les grandes artères. La volonté de protestation et de manifestation devint irréversible. Les travailleurs du secteur privé rentrèrent dans le jeu, réclamèrent les trois mois d'arriérés de salaire, malgré l'appel à la démobilisation lancé par l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin (UNSTB) connue pour son allégeance au gouvernement.

Les agents chargés de la sécurité publique n'étaient plus très dociles et réclamaient leur solde, mais le pouvoir oppresseur à travers le président de la République, en même temps ministre de la défense, trouvait les moyens de les utiliser pour martyriser le peuple. Il rendit publique une déclaration le 22 janvier et demanda « aux forces de sécurité publique pour compter du 23 janvier 1989, de jour comme de nuit, d'ouvrir le feu sans sommation sur tous les attroupements sur la voie et les lieux publics. En tout état de cause, l'ordre, la paix et la sécurité publique doivent être maintenus » (Ehuzu, 25 janvier 1989). La peur s'empara des grévistes et autres contestataires, tous traités « d'anarcho-gauchistes, d'apatrides, d'ennemis de la Révolution ». Devant le langage et la pratique de la violence, la démobilisation gagna le rang des manifestants depuis les émeutes du 23 janvier à Porto-Novo. Ils reprirent timidement le travail sans avoir le cœur à l'ouvrage. « Le loup avait atterri dans le troupeau sans berger, les brebis ont pris peur [...]. Le 2 février, tout le monde était au travail même si le cœur n'y n'était pas<sup>6</sup> ». Les étudiants, eux, ne voulurent pas s'arrêter en si bon chemin. Ils maintinrent le mot d'ordre de grève illimitée. À partir du mois d'avril, la manifestation eut bon souffle, se généralisa et se durcit, avec le retour de l'engagement des enseignants

de tous les ordres d'enseignement, des élèves et ce, sur toute l'étendue du territoire. Les élèves des départements du Mono et d'Abomey se distinguèrent par leur esprit d'initiative dans le sens de la combativité. L'administration fut paralysée, tous les secteurs d'activité furent atteints, donc mobilisés : 22 000 enseignants, les agents de santé, les agents de la société sucrière, les *déflaïs* ou *compressés* des sociétés d'Etat, les chômeurs, les diplômés sans emploi, les femmes commerçantes du marché international Dantokpa et des autres marchés de Cotonou, les conducteurs de taxi, les conducteurs de taxis-motos communément appelés *zémidjan*, les avocats, la quasi-totalité des ministères (13 sur 16), les syndicats comme le SNES de Léopold Dossou, le SYNAPOSTEL<sup>7</sup> d'Ibrahima Zakari, et même l'église catholique à travers ses publications de la *Lettre pastorale*. Les nouvelles élections à l'ANR organisées en juin 1989 n'intéressèrent pas le vrai peuple. Un mois plus tard, la tension était toujours vive, les frustrations aussi. Le dialogue de sourds était persistant entre manifestants et autorités. B. Gbado (1991, p. 29) rapporte à ce sujet les échanges de juillet 1989 entre des groupes d'enseignants et les représentants du gouvernement qui avaient, tous, de différentes appréciations de la souffrance des uns et des autres.

Ce mois de juillet, René Ahouansou, Robert Dossou et Germain Kadja, rencontrèrent le président Kérékou et lui firent la proposition du multipartisme. À la faveur du remaniement ministériel du 4 août, Robert Dossou fut nommé ministre du plan et, certainement sous son impulsion, une loi votée le 29 août amnistie une centaine de militants du parti communiste du Dahomey (PCD) et autorisa le retour des exilés politiques. Mais cette loi resta muette sur le multipartisme. La réintégration des élèves et étudiants entre-temps révoqués, le remboursement des arriérés et le versement des salaires n'ont pas émoussé la détermination des manifestants. Les mouvements prirent dès le 2 décembre une allure décisive dans les grandes régions comme Cotonou, Porto-Novo, Abomey, Bohicon, Lokossa. La plate-forme revendicative intégrait la protestation contre la menace réelle d'une nouvelle année blanche. L'étau des grévistes se resserra définitivement contre le régime militaro-marxiste. Les institutions de Bretton Woods lui montrèrent avec insistance une voie de sortie de crise. Du 6 au 7 décembre, le régime accéda à la demande de renoncer à l'idéologie officielle du marxisme-léninisme et d'organiser une conférence nationale de toutes les forces vives censées élaborer une nouvelle Constitution et ouvrir la voie de la démocratisation<sup>8</sup>. À la date du 7 décembre, le dernier jour de la fameuse session conjointe spéciale, les étudiants, soutenus par les élèves, se décidèrent à pousser loin le bouchon et manifestèrent de façon énergique à la Place de l'étoile rouge de Cotonou. Les enchères furent vite montées avec le concours du PCD lors des mouvements insurrectionnels rassemblant, le 11 décembre à Cotonou, plus de 40 000 manifestants qui exigeaient clairement la démission du président Kérékou. Le communiqué d'appel à manifestation en dit long sur la dernière arme du vrai peuple. « *Opprimés de toutes les provinces, unissez-vous !* ». Ce mot d'ordre, pastiche de celui de Marx et d'Engels, avait eu un écho favorable. La manifestation de la journée du 11 décembre a pris fin sur une note très salée pour le président dont l'autorité a été sapée et savonnée par des grévistes enragés, fous de colère et ayant perdu toute capacité du *self-control*. Des slogans hostiles étaient scandés, des injures proférées et des projectiles ou jets de pierres avaient accablé, dans la soirée, le général-président en pleine déambulation dans les rues de Cotonou, pendant qu'il cherchait à réaffirmer son autorité. La riposte des FAP ne s'était pas fait attendre. Le maintien de la pression et la généralisation des derniers mouvements insurrectionnels organisés ce 11 décembre à Cotonou et dans les autres provinces du Bénin ont précipité le déclin du régime autocratique de Kérékou. Quelles sont à présent les autres organisations d'acteurs qui ont aussi joué leur partition dans la « délégitimation » et la chute du régime dictatorial ?

<sup>7</sup> Syndicat National des Postes et Télécommunications.

<sup>8</sup> Communiqué final de la session conjointe spéciale du 6 au 7 décembre 1989, réunissant le Comité Exécutif National (CEN qui est le gouvernement), le Comité permanent de l'ANR (Assemblée Nationale Révolutionnaire) et le Comité Central du PRPB.

<sup>4</sup> La Gazette du Golfe, n° 020 du 16 décembre 1988.

<sup>5</sup> Parti de la Révolution Populaire du Bénin.

<sup>6</sup> La Croix du Bénin, n° 527, septembre 1989.

**Les catégories d'acteurs de la contestation : multisectorialité et niveaux d'implication:** Le PCD, les différentes structures parallèles dont il est l'instigateur et les syndicats sont les acteurs majeurs des mouvements collectifs de contestation. Mais en dehors de ceux-là, il y en a d'autres dont les actions ne sauraient être passées par profits et pertes. Chacun des acteurs ou des groupes d'acteurs sera étudié dans la juste proportion de son degré d'engagement dans la lutte.

**Le rôle de la Convention du peuple du Bénin:** Creuset fédérateur de plusieurs organisations politiques et syndicales exerçant dans la clandestinité, la Convention du Peuple a été créée le 22 octobre 1988 sous l'impulsion du Parti communiste du Dahomey (PCD<sup>9</sup>). Elle s'est dès lors engagée dans une logique de libéralisation du peuple en jouant à sa manière un rôle d'opposition au régime militaro-marxiste de Kérékou, tout en proposant une nouvelle alternative au peuple à travers l'élaboration d'un programme de gouvernement. La création de la Convention du peuple n'est pas en réalité une expérience nouvelle suscitée par le PCD en matière de rassemblement de forces sociales ou de groupes stratégiques au Bénin. Une initiative similaire avait déjà vu le jour en 1982 à travers le Front démocratique et anti-impérialiste du Bénin (FDAIB), qui s'était donné des objectifs assez spécifiques : « amnistie générale pour toutes les personnes physiques et toutes les organisations ; abolition de la Loi fondamentale ; la dissolution de l'ANR, la convocation immédiate d'une Assemblée constituante<sup>10</sup> ». La particularité de la Convention du peuple, c'est son avancée par rapport au FDAIB. Ce progrès s'apprécie d'une part sous l'angle de l'émulation et de l'adhésion massive suscitée dans le rang des groupements villageois, des associations de développement, des groupes religieux, des groupes de tontine, des organisations professionnelles et autres groupes stratégiques, y compris des couches sociales à titre individuel. Cela est certainement lié au contexte de crise généralisée d'un pays à économie sinistrée doublée d'une morosité politique et sociale. Ce qui n'était pas exactement le cas à la naissance du FDAIB en 1982. Le même progrès observé est lié d'autre part à l'élaboration d'un programme alternatif de gouvernement. On n'est plus en présence d'une simple revendication comme ce fut le cas, mais d'une revendication assortie d'une volonté d'exercer directement le pouvoir. Cette volonté de puissance politique se décline en quelques points essentiels : la mise sur pied d'un Comité de Salut National (CSN), qui est une préfiguration du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire (GRP), et l'instauration du Comité permanent de la convention (CPC) identifiable à une préfiguration d'un Parlement ou une espèce de Pré-parlement. Le CSN est présidé par Pascal Fantodji, alors secrétaire général du PCD, tandis que Noël Koussey était aux commandes du CPC.

La Convention du peuple fut en elle-même un appel aux démocrates sans distinction de leur opinion, de leur idéologie ni de leur religion, en vue de renverser le régime autocratique et d'instaurer un nouvel ordre constitutionnel, politique et légal axé sur la proclamation et le respect des libertés fondamentales. Elle se mettait sur le front des exigences qu'elle jugeait prioritaires : « un gouvernement de transition [à mettre sur pied par] les organisations combattantes ; la démocratie complète [...], l'épanouissement [...], l'humanisme révolutionnaire, la lutte contre le sabotage de la volonté populaire<sup>11</sup> ». La convention du peuple s'était donnée aussi des chantiers économiques et sociaux dans sa vocation de la construction d'un Bénin de type nouveau. Elle avait proposé l'instruction publique, la réorganisation de l'armée, l'élaboration des plans concrets de développement de l'homme et de tout l'homme, le contrôle populaire de la gestion des biens publics. Elle avait également proposé la création de l'académie des sciences et techniques, la suppression de la taxe civique ou impôt de capitation à remplacer par l'impôt progressif sur le revenu.

Loin d'être un parti politique, la Convention du peuple fut un conglomerat d'organisations béninoises qui auraient eu un écho dans certains pays étrangers (Côte d'Ivoire, Nigeria, Paris, Belgique, Canada, Togo, Moscou). « Les organisations de Béninois à l'étranger [favorables à la Convention] ont largement surplombé les autres organisations de la diaspora béninoise à l'étranger et ont contribué grandement à la délégitimation du régime despotique surtout sur le plan international » (Ph. Noudjènoumè, 1999, p. 117). On peut comprendre cette conclusion hâtive de l'auteur qui dissimule une autosatisfaction en tant que responsable à un niveau assez important du PCD et forcément en tant que membre actif de la Convention du peuple. Ne disposant pas de données probantes à ce niveau, il serait difficile de loger la conclusion de cet auteur à l'enseigne de la théorie rationnelle de l'action collective de M. Olson (1987), qui soutient que des individus se donnent la stratégie du *free rider* (passager clandestin ou resquilleur) en espérant tirer profit des résultats collectifs sans en payer le prix. Comme annoncé plus haut, la Convention du peuple est née sous l'impulsion du PCD qui a joué un rôle dans la lutte contre le régime despotique de Kérékou, même si les voix sont partagées sur la méthode utilisée ou la façon de procéder.

**Les stratégies d'un tombeur du régime révolutionnaire : le Parti communiste du Dahomey (PCD):** Le PCD fut un acteur clé des tombeurs du régime de Kérékou. Il a pris des risques énormes dans ses affrontements directs, parfois jusqu'au sacrifice suprême. Son opiniâtreté lui a permis de survivre aux nombreuses tentatives d'étouffements orchestrés à son encontre par le gouvernement militaire révolutionnaire. Jusqu'au début du processus démocratique à partir de 1990, il a eu la vie dure parce que contraint à la clandestinité. Officiellement porté sur les fonts baptismaux le 31 décembre 1977, le PCD a connu une longue période de gestation avec de nombreux risques d'avortement. Plusieurs rendez-vous manqués peuvent s'observer dans le processus de sa naissance. Finalement bien né, en raison du passé ou de l'expérience de ses principaux responsables Pascal Fantodji et Jean Zounon, le PCD, qui a axé sa théorie sur le marxisme-léninisme, entendait désavouer et combattre l'omnipotence du régime dictatorial qu'il traitait de « haute bourgeoisie bureaucratique et comprador, d'appareil d'État néo-colonial et d'avalissement du peuple ». Il voulait, à partir d'une dictature démocratique des ouvriers, des paysans et autres travailleurs, instaurer une véritable liberté du peuple qui pourra désormais choisir ou élire ses représentants. Bien que contraint à la clandestinité, le PCD réussit à asseoir ses démembrements tant dans les zones urbaines que rurales. Des hommes et femmes, la jeunesse scolaire, étudiante et paysanne étaient acquis à la cause du PCD qui organisait la résistance au paiement de la taxe civique ou impôt de capitation appelé *takoué* (supprimé plus en 1994 après la dévaluation). Il n'hésitait pas à utiliser la méthode forte contre ceux qu'il taxait de « traîtres » (ceux qui se dérobaient à ses mots d'ordre de manifestation) en les pourchassant, en les battant et, dans certains cas, en les soumettant au supplice de jets d'acide ou de vitriol. La réaction répressive du pouvoir contre ses membres après les mouvements de mai 1985 plongea le PCD dans un sommeil dont il s'est réveillé très rapidement en 1986. La méthode forte fut mise au service de la destitution des maires et à leur remplacement dans les années 1986-1987, avant de susciter, une année plus tard, la création de la Convention du peuple. Le couronnement du mouvement social marqué par l'exacerbation de l'insurrection populaire intervint au cours de l'année 1989. Le PCD apparaissait cette année comme une organisation qui orientait les mouvements spontanés de masse, les actions collectives de revendication et de lutte, grâce à ses structures d'appoint dénommées Comités d'action ou Comités de lutte. « L'histoire des mouvements politiques nous enseigne que les masses populaires ne peuvent s'organiser spontanément pour se défendre contre un pouvoir oppresseur s'il n'existe pas une force de structuration et d'orientation collective des actions » (F. Akindès, 1991, pp. 14-15). Ayant tissé des réseaux de mobilisation dans les zones rurales et urbaines, dans les secteurs public et privé, dans le rang des organisations syndicales scolaires, universitaires et professionnelles, le PCD ne parlait que le langage des mouvements de rue, des agitations énergiques et perlées. Le général-président qui a essuyé des coups de pierres au soir de la journée du 11 décembre 1989, alors qu'il voulait réaffirmer son

<sup>9</sup> Selon l'« Adresse au peuple » de la Convention du peuple du Bénin, Cotonou, 1989, p. 16.

<sup>10</sup> Front Démocratique et Anti-impérialiste du Bénin (FDAIB), « Plate-forme programmatique et statuts », Cotonou, 9 janvier, 1983.

<sup>11</sup> *Actes populaires*, n° 88 du 28 septembre 1989, numéro spécial. Pour prendre connaissance du Projet de Constitution du nouvel Etat prôné, consulter le document intitulé « Pour une République démocratique indépendante et moderne », Cotonou, 25 juillet, 1989.

autorité en déambulant dans les rues de Cotonou à la suite d'une importante manifestation, en sait quelque chose. Il en sait un peu plus du débordement du caractère trempé des manifestants et particulièrement des meneurs de grève comme le parti communiste. Sa capacité d'éveilleur de conscience, de conseiller des masses en lutte a été traduite dans les mouvements populaires au temps fort de la crise économique, politique et sociale, dans les combats qui ont fait échec à la dictature au Bénin : « [...] l'histoire sociopolitique du Bénin porte la marque indélébile du PCD qui, resté seul entre 1985 et 1989 sur le terrain risqué de la politique intérieure du Bénin, avait le secret de l'organisation des masses populaires » (F. Akindès, 1991, p. 15). Ce n'est pas pour autant que le PCD jouissait d'une grande notoriété au sein des populations béninoises. Et pour cause. L'usage de la violence et les traitements inhumains contre les « traîtres » (vitriolés) ont été diversement appréciés par les populations lors des récents entretiens : « La manière cavalière du PCD n'a rien à voir avec la défense des libertés qu'il entend pourtant défendre. C'est ça qui a gâté son affaire, sinon il a toujours été fidèle à sa ligne d'action, à ses idéaux », regrette un habitant de Houéyogbé. Le PCD ne connaissait point la voie de la négociation pacifique mais exclusivement celle de l'apologie de l'insurrection<sup>12</sup>. Il semblait prôner la démocratie et les libertés publiques, mais passait allègrement à côté de ce qui l'a fait naître, ou tout au moins, de ce qu'il dit être à la base de sa naissance. Le contraste et la déception seraient à ce niveau. Il se dégage une constance : les acteurs de la lutte, qui a provoqué le déclin du régime dictatorial, sont multiples et variés. « Le PCD en est un et pas des moindres. Penser autrement, reviendrait à s'approprier les résultats des vrais lutteurs, c'est s'investir dans des approches stratégiques et concurrentes en vue d'une récupération des mobilisations collectives, soit à son propre profit, soit au profit de ses proches », reconnaît un autre enquêté.

**La lutte syndicale et l'ingéniosité des « Bureaux de liaison » :** Dans la perspective habermassienne, l'espace public est assimilé à un espace d'expression pour la remise en cause, le contrôle et la critique du pouvoir politique, donc à une dimension de notre vie sociale ouverte à tous les citoyens et où existe la possibilité pour l'opinion publique de se construire : « *a realm of our life in which something approaching public opinion can be formed. Access is guaranteed to all citizens. A portion of the public sphere comes into being in very conversation in which private individuals assemble to form a public body* » (J. Habermas, 1974, p. 49). L'engagement des syndicats dans l'œuvre de « délégitimation » du gouvernement militaire révolutionnaire au sein de l'espace public, tel que défini par Habermas, n'a pas suivi le même processus que celui du PCD. « Le PCD y a sauté [c'est-à-dire dans l'espace public] les deux pieds joints, spontanément, de façon immédiate. On dirait qu'il était un peu en avance sur les événements. Il avait un sens d'anticipation qui lui a permis de passer directement à la résistance, à la contestation, à la manifestation » (Entretien avec J.-P. A., administrateur des impôts dans le Mono, octobre 2009). Quant aux syndicats, leur engagement dans l'espace public a été procédural. Il leur a fallu d'abord régler des questions préjudicielles, prendre des initiatives dans le sens d'une auto-détermination face à la Centrale syndicale unique, UNSTB inféodée au PRPB. « Les syndicats s'étaient retrouvés sur deux fronts : ils devraient d'abord lutter contre l'UNSTB en vue de leur désaffiliation, et s'organiser ensuite contre le régime autocratique. À vrai dire, la contestation du système a été interne avant que d'être externe », précise un témoin (Entretien avec L. A. A., novembre 2009). Ainsi, la remise en cause de la légitimité de l'UNSTB a commencé par les enseignants du primaire<sup>13</sup> réunis au sein du Syndicat National de l'Enseignement Maternel et de Base (SYNEMB). Ce sont eux qui ont enclenché la série de grèves et leur mot d'ordre était largement suivi. Ce fut le 15 décembre 1988 ; tout était parti de Cotonou. Ph. Noudjènomè (1999, p. 100) qualifie cette

date de « date-jalon dans l'histoire émancipatrice du peuple béninois à cause de sa valeur d'exemple ». Pendant que les instituteurs, élèves et étudiants ont réussi à s'échapper de la structure syndicale officielle en manifestant à travers des cadres de concertations appelés Comités de lutte ou Comités d'action stimulés par le PCD, une partie des enseignants des lycées et collèges, membres du Syndicat des enseignements moyen général, technique et professionnel (SYNEMTP), était encore d'obédience gouvernementale. Les enseignants du secondaire ont contourné et bravé les menaces du SYNEMTP en créant des structures parallèles comme les *Bureaux de liaison* pour entrer en grève. La même logique a guidé les financiers avec le mot d'ordre de grève du Comité d'action du secteur des finances et du plan (CAFP) en juillet 1989. La bataille des enseignants du supérieur réunis au sein du Syndicat national des enseignants du supérieur (SNES), alors dirigé par Bienvenu Marcos, en même temps membre du directeur de l'UNSTB (centrale syndicale du PRPB), a été plus complexe. Le premier moment de la victoire des enseignants contestataires est intervenu avec le projet de « délégitimation » des instances de gestion progouvernementales du SNES. Et à la faveur de l'assemblée générale extraordinaire organisée le 21 avril 1989, la majorité des syndiqués ont exigé la convocation d'un congrès extraordinaire. Ce congrès extraordinaire, organisé les 11 et 12 août 1989, a relevé deux défis majeurs : le renouvellement des instances « démissionnaires » de direction du SNES et sa désaffiliation de l'UNSTB<sup>14</sup>. Désormais aux commandes en qualité de secrétaire général du SNES, Léopold Dossou a permis à ce syndicat d'être plus autonome, de s'engager dans les mouvements de revendication et de contestation, de jouer son rôle dans « la coordination des syndicats des trois ordres d'enseignement »<sup>15</sup>.

Le cycle de la contestation du pouvoir s'est poursuivi avec d'autres syndicats. L'UNSTB, qui s'illustre par « un syndicalisme anti-conflits » (I. Touré, 1986), n'a pu rien faire pour retenir les syndicats membres qui ont commencé à prendre leurs responsabilités en se désaffiliant de cette centrale syndicale. Même ceux qui sont restés ont recouru aux réseaux parallèles des *Bureaux de liaison* qui ont tissé des liens ou jeté leurs tentacules, tant dans les provinces, les districts que dans les établissements d'enseignement. Les mouvements et soulèvements prirent dès lors une allure générale et leurs meneurs devinrent d'emblée des interlocuteurs incontournables du régime combattu. Par exemple, la grève illimitée du 17 avril, suivie de beaucoup d'autres séries d'actions collectives prouvant que « la lutte est ouverte »<sup>16</sup>, a obligé le régime à engager quelques négociations. Face à l'intransigeance du régime et au « Salaire Insuffisant Difficilement Acquis » (SIDA, une plaisanterie ambiante en vogue à l'époque), les organisations syndicales des secteurs publics et parapublics n'avaient pas le choix. La situation était d'une morosité inouïe. La désolation se lisait sur tous les visages. L'effet de la crise était directement perceptible. Tout le monde ployait sous le poids de la précarité.

Pour cerner la profondeur de l'implication des organisations syndicales, il est important d'évoquer ce qui relève de leur créativité en matière de stratégie ou de méthode de lutte : la trouvaille des *Comités d'action* ou *Comités de lutte* et les *Bureaux de liaison*. Travailleurs de tous les secteurs, élèves et étudiants ont créé tous azimuts des comités d'actions fédérées par la Coordination des Comités d'Action (CCA) pour rendre plus efficaces leurs mouvements. C'est la CCA qui a lancé, le jeudi 15 décembre 1988 à Cotonou et à Porto-Novo, la grève des instituteurs à travers un appel à manifestation<sup>17</sup> rendu public la veille. C'était la première action officielle. Ces comités d'action étaient « des structures illégales et clandestines, des structures de revendications syndicales, des structures insurrectionnelles de conquête de pouvoir politique, des

<sup>12</sup> Le PCD a boycotté la Conférence des forces vives de la nation qu'il considérait comme « un marché de dupes, un coup d'Etat contre le peuple ». Cf. « La conférence des forces vives de la nation : un marché de dupes », document du bureau politique du PCD, du 28 janvier 1990 et publié in *l'Opinion*, n°1, 15 fév. 1990.

<sup>13</sup> Le nombre des enseignants du primaire engagés dans ce mouvement était estimé à 14 000.

<sup>14</sup> Voir SNES, Congrès extraordinaire, 11-12 août 1989, « Résolutions », Porto-Novo, CNPMS, 1989.

<sup>15</sup> Se référer à la déclaration du 23/10/1989 relative aux conditions de reprise des activités pédagogiques par les éducateurs des trois ordres d'enseignement (B. Gbado, 1991, p. 78).

<sup>16</sup> Lire M. Chabi, *Ehuzu* du 28 juillet 1989.

<sup>17</sup> « Motion de grève de 24 heures » de la Coordination des comités d'action, Cotonou, 14 décembre 1988, Documents de la Convention du peuple.

structures de fait qui jouèrent un rôle de canalisateurs » (Ph. Noudjènoumè, 1999, p. 109-110). Ce sont des structures qui supplantèrent les ressorts officiels du pouvoir ou les syndicats progouvernementaux. Les manifestations musclées du 15 décembre 1988, des 9 et 17 janvier 1989, ainsi que celles qui ont suivi jusqu'à la conférence nationale de février 1990, ont été rehaussées par le courage et la détermination des Comités de lutte ou Comités d'action, y compris le Comité d'Action du Secteur Financier, Plan et statistique (CAFP) et, bien évidemment, les Bureaux de liaison. Aussi très entreprenants, les Bureaux de Liaison (BL) sont des structures illégales créées en marge de celles officielles. Ce sont « des structures informelles regroupant des enseignants de tous les niveaux, qui finalement se sont révélés beaucoup plus représentatifs que la centrale unique qui existait »<sup>18</sup>. Les enseignants ont donc fait preuve de spontanéité pour parer au plus pressé, pour surmonter les épreuves de démobilisation. Nés le 2 mai 1989, les BL des professeurs du secondaire contournaient le SYNEMTP (inféodé à l'UNSTB du pouvoir), alors que le SNES devait attendre le congrès extraordinaire des 11 et 12 août de la même année, pour sortir officiellement du giron du « syndicalisme anti-conflits » de l'UNSTB. La structure faitière des Bureaux de liaison est le Bureau Provincial de Liaison (BPL). « Nos Bureaux de liaison (BL) nés de la prompte mobilisation des collègues puisaient leur force dans leur originalité. Pas de siège, pas de titres ronflants, pas de lourdes hiérarchies à respecter. Chacun se sentant concerné par la lutte et pouvant accepter des responsabilités passagères » (B. Gbado, 1991, p. 51). La création des BL a apporté du sang neuf dans le rang des manifestants des établissements scolaires et universitaires.

Les Comités d'action ou Comités de lutte et les Bureaux de liaison, pour drainer les masses populaires dans les mouvements de contestation du régime, organisaient des Assemblées Générales (AG) qui tenaient lieu d'instances suprêmes de prise de décisions où chacun des milliers de participants se sentait véritablement impliqué au plus haut niveau. « Ensemble nous vaincrons ! », cette formule qui sanctionnait souvent leurs communiqués, était la preuve de la prise de conscience de la taille de l'enjeu. Les AG avaient pour mission, entre autres, de désigner leurs représentants à tous les niveaux et de les démettre à tout instant s'ils s'écartent des aspirations des travailleurs sans aucune ingérence des organes politiques dirigeants. « Les AG [...] n'étaient ni plus ni moins que des regroupements d'activistes animés par un esprit va-t'en-guerre, une véritable machine de guerre en quelque sorte pour apporter la réplique adéquate et nécessaire à un régime obnubilé par le recours à la violence » (Entretien avec L. Dandjinou, nov. 2009).

## DISCUSSION

En évoquant les conditions d'avènement de la transition démocratique qui a tourné la page des « régimes hégémoniques [par la] protestation populaire » (P. Geschiere, 1986, pp. 309-348) sur le continent africain, certains chercheurs ont tôt fait d'attribuer l'exclusivité du mérite au pays colonisateur. La France et les partenaires au développement (FMI, Banque mondiale) ont certes encouragé, de par leurs influences à différents niveaux (dans le cadre des conditionnalités de l'aide au développement), la marche du Bénin vers la démocratie. Mais ils n'ont pas « fait la réforme » à la place des Béninois. Ce ne sont pas non plus les événements de l'Europe de l'Est qui ont provoqué les changements démocratiques en Afrique (les pays du Sud) ou au Bénin, puisque « [...] vent d'Est et vent du Sud ont été produits par les mêmes causes » (R. Dossou, 1993, p. 84-85). En conséquence, on peut récuser la thèse diffusionniste ou celle du « temps mondial » pour donner priorité à la piste d'auto-détermination des citoyens béninois à entreprendre leur propre expérience démocratique. La mauvaise gestion du pouvoir par le régime dictatorial, qui s'est installé depuis 1972, a désorganisé le fonctionnement de l'administration, de la justice, de l'économie, des finances, des secteurs vitaux frappés de plein fouet par une crise

grandissante. Affamé par un gouvernement en cessation de paiement, lassé de voir sa jeunesse privée de perspectives ou d'espoirs, opprimé par la méthode forte (répression), le peuple a dû développer des stratégies rendant effectif son recours à la « *Voice* » (A. O. Hirschman, 1995), puis organiser sa résistance par des actes d'insurrection ou d'« insubordinations sociales » vis-à-vis du régime. Ces manifestations populaires de contestation d'envergure et d'intensité variable traduisent une sorte de « printemps béninois ». En somme, l'action collective et les mouvements sociaux de 1985 et surtout de 1989 constituent une contre-révolution ou, en d'autres termes, une révolution (résistance, contestation, manifestations populaires) de la révolution ; celle-ci étendue comme l'incarnation du régime révolutionnaire et de son parti unique (PRPB) ayant évolué sous une idéologie réactionnaire calquée sur le marxisme-léninisme redevable à l'URSS. En se révoltant contre la domination à allure dictatoriale de leurs dirigeants, les manifestants, des jeunes pour la plupart, ont marqué leur intérêt non seulement pour la démocratie et l'Etat de droit, mais également pour une meilleure répartition de la richesse nationale. Si les mouvements populaires de 1989 au Bénin peuvent être interprétés comme le « printemps béninois », il convient de souligner que ses motivations n'étaient pas très différentes de celles reconnues aux pays arabes<sup>19</sup>. Cela dit, les acteurs multisectoriels, qui se sont engagés dans la lutte contre les barons du régime à parti unique (PRPB), l'ont été à des degrés divers. Créée en octobre 1988 sous l'impulsion du PCD, la Convention du peuple, regroupant plusieurs organisations politiques contraintes à la clandestinité, a joué un rôle important dans le combat de libération du peuple. Donc le PCD était « une force de structuration et d'orientation collective des actions » (F. Akindès, 1991, p. 14-15) de résistance au pouvoir oppresseur pour avoir entretenus plusieurs réseaux de mobilisation. On ne parlera jamais assez des Comités d'action ou Comités de lutte ainsi que des Bureaux de liaison, qui ont été des cadres de concertation pour le renouvellement des mouvements de rue. Ces structures illégales et informelles de contestation populaire, promptement mobilisées (B. Gbado, 1991, p. 51), ont bravé les menaces du gouvernement. Elles ont été rejointes par des acteurs syndicaux mobilisés contre le « syndicalisme anti-conflits » (I. Touré, 1986) puis engagés dans une « lutte [déjà] ouverte » (M. Chabi, 1989) pour obtenir des assises nationales appelées Conférence nationale des forces vives.

En effet, cette conférence nationale de février 1990, comme c'est le cas pour d'autres « conférences nationales en Afrique noire » (F. Eboussi-Boulanga, 1993), peut être perçue comme l'aboutissement du cheminement du Bénin vers la démocratie. Nul doute que la démocratie est dorénavant entrée dans les mœurs. Cependant, il importe de s'interroger sur ce que chacun des nouveaux acteurs sociaux et politiques en a fait, depuis plus de trois décennies, dans la logique de sa négociation au quotidien. Un avertissement de taille : « la démocratisation est une course d'obstacles où les dirigeants habiles parviennent non seulement à négocier tel ou tel virage politique [...], mais à orienter cette dynamique sur une trajectoire de long terme » (G. Hermet, 1983, p. 207). Il convient d'ajouter que cela est aussi vrai pour tous les acteurs, politiques comme sociaux surtout que les acquis dont pourrait encore se targuer la transition démocratique amorcée à partir de l'historique conférence nationale des forces vives de 1990 semblent tomber en désuétude, notamment à partir de 2016, avec l'installation du pouvoir exécutif béninois qui affiche clairement et publiquement sa volonté de marcher, aussi longtemps que nécessaire jusqu'à la fin de son second mandat en 2026, sur les principes démocratiques tels que promus par l'Occident vu que ceux-ci ne constituent pas, à ses yeux, une garantie pour le développement d'un pays sous-développé comme le Bénin. Une telle conception ou option vient donner écho aux résultats de la recherche qui confirme « les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone » (F. Akindès, 1996).

<sup>19</sup> Depuis décembre 2010, on parle de « révolution arabe », de « printemps arabe » ou du « réveil arabe » pour caractériser les insurrections populaires enregistrées dans les pays arabes.

<sup>18</sup> Propos (15/02/ 2007) de Léopold Dossou du BL/Atlantique, rapportés par A. Chabi Imorou (2009, p. 15).

Bien plus, on a affaire à l'expression des velléités d'un revirement idéologique qui cacherait le besoin d'un retour nostalgique à la période révolutionnaire.

## CONCLUSION

En définitive, la première initiative de remise en cause du régime totalitaire a été l'œuvre des jeunes, notamment les élèves et étudiants. La grève, que ceux-ci ont déclenchée le 29 avril 1985, s'est généralisée et renforcée par des actes de vandalisme du 6 mai. Le régime autoritaire a réussi à étouffer le mouvement. Mais ce faisant, il n'a fait que couvrir un malaise social qui s'explora de plus belle en 1989, où de vraies « mobilisations multisectorielles » ne laissèrent aucun répit au gouvernement autoritaire. L'usage de la force n'a pu dissuader les acteurs de la lutte généralisée, lesquels étaient décidés à tenir la dragée haute au pouvoir d'alors, et ce de janvier à décembre. La souffrance du peuple et les frustrations sociales étaient si intenses que les quelques mesures urgentes, dont le remaniement ministériel, la loi d'amnistie accordée aux militants du PCD, l'autorisation de retour aux exilés politiques, la prise en compte des revendications des élèves et des étudiants, étaient largement en deçà de l'exigence de la démission du président Mathieu Kérékou, en deçà également de l'aspiration aux libertés publiques et au multipartisme. Très remontés et presque enragés contre le président autoritaire, les manifestants ont finalement réussi à susciter la chute du régime révolutionnaire déjà aux abois. Seulement, les acquis démocratiques obtenus à travers les mouvements sociaux d'envergure, et qui font du Bénin un exemple en Afrique de l'ouest francophone, ne constituent plus la panacée vers le développement selon l'actuel pouvoir exécutif (crédité de deux mandats : 2016-2021 ; 2021-2026) qui déclare ne pas promouvoir la démocratie comme l'Occident ; c'est peut-être là la résurgence de certaines pratiques (de « l'État-commando ») combattues par les antirévolutionnaires entre 1985 et 1989.

## RÉFÉRENCES

- AKINDÈS Francis Augustin, 1991, *Le Bénin entre le renouveau démocratique et les exigences de l'ajustement structurel : une étude de cas au Bénin*, Dakar, CODESRIA.
- AKINDÈS Francis Augustin, 1996, *Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone*, Dakar, CODESRIA.
- BANÉGAS Richard, 2003, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Éditions Karthala.
- BIGO Didier, 1993, « La délégitimation des pouvoirs. Entre politique du ventre et démocratie », in Gérard CONAC (dir.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, pp.155-163.
- BUTON François et MARIOT Nicolas (dir.), 2009, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF.
- DOBRY Michel, 1986, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP.
- DOSSOU Robert 1993, « Le Bénin : du monolithisme à la démocratie pluraliste, un témoignage », in G. Conac (dir.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Edition Economica, « Coll. La vie du droit en Afrique », pp. 179-197.
- EBOUSSI-BOULANGA Fabien, 1993, *Les conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, Paris, Karthala.
- ELWERT Georg, 1990, *Contribution au 16<sup>e</sup> congrès européen de sociologie rurale*, Giessen.
- ELWERT Georg, 2004, *Anthropologische Perspektiven auf Konflikt*, in Eckert, Julia M. (dir.), *Anthropologie der Konflikte*, Georg Elwerts konflikttheoretische Thesen in der Diskussion, Bielefeld, transcript, pp. 26-38.
- GBADO Béatrice, 1991, *En marche vers la liberté. Passage d'un régime autoritaire à un Etat de droit : mai 1985-février 1990*, Porto-Novo, CNPMS.
- GESCHIERE Peter, 1986, « Hegemonic Regimes and Popular Protest. Bayart, Gramsci and the State in Cameroon », in Binsbergen, W. van ; F. Reyntjens ; G. Hesselting (éds), *State and local Community in Africa*, Centre d'études et de documentation africaines (CEDAF), cahiers 2-3-4, Bruxelles, pp. 309-348.
- HABERMAS Jürgen, 1974, « The public Sphere. An Encyclopedia article », *New German Critique*, N°3, p. 49-55 [1964].
- HERMET Guy, 1983, *Aux frontières de la démocratie*, Paris, PUF.
- HINNOU Patrick, 2014, *Négocier la démocratie en Afrique : l'exemple du Bénin*, Paris, L'Harmattan, « Coll. Études africaines ».
- HIRSCHMAN Albert Olivier, 1995, *Défection et prise de parole*, trad. C. Besseyrias, Paris, Fayard [1970].
- JEWSIEWCKI Bogumil ; MONIOT Henri, 1988, *Dialoguer avec le léopard*, Paris, L'Harmattan.
- MICHALON Thierry, 1991, « Autoritarisme et hypercentralisation, l'État africain contre les libertés ? », in *Revue africaine de droit international et comparé* (RADIC), Vol. II, n°3.
- NOIRIEL Gérard L, 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- NOUDJÈNOUMÉ Philippe, 1999, *La démocratie au Bénin. Bilan et perspectives*, Paris, éd. L'Harmattan.
- OLSON Mancur, 1987, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF [1<sup>ère</sup> éd. 1965].
- SCOTT James C., 1990, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale University Press.
- STRAUSS Anselm L. and CORBIN Juliet, 1990, *Basics of qualitative research: Grounded theory procedures and Technics*, Sage publications, Newbury Park, London, New Delhi.
- TOURÉ Ismaïla, 1986, « L'UGTCI et le développement harmonieux : un syndicalisme anti-conflits », *Politique Africaine*, N° 24, pp. 79-90.

\*\*\*\*\*